

---

630 Sherbrooke Ouest  
Bureau 510  
Montréal, Québec  
Canada  
H3A 1E4

---

Téléphone  
1-438-401-1480  
1-819-668-0540

---

Site Internet  
[www.fmeq.ca](http://www.fmeq.ca)  
Courriel  
[info@fmeq.ca](mailto:info@fmeq.ca)

## Couverture publique de la psychothérapie

**Montréal, le 3 décembre 2017**

Le ministre de la Santé a annoncé aujourd'hui la création d'un programme public de psychothérapie avec l'injection de plus de 35 millions de dollars dans ce projet. Selon le ministère, ceci permettra d'offrir des services de santé psychologique à 240 000 Québécois et Québécoises.

La Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ) s'est réjouie de cette annonce. En effet, depuis 2016, la Fédération demande au gouvernement de bonifier l'offre de service en matière de psychothérapie. « Il s'agit d'un gain important pour la FMEQ, mais d'abord et avant tout, d'un gain pour nos patients », affirme Samuel Bergeron, président de la Fédération. La FMEQ avait d'ailleurs présenté ses recommandations aux députés et ministres de l'Assemblée Nationale en avril 2016, dans le cadre de sa journée d'action politique annuelle.

Les étudiants en médecine de la province demandaient notamment au gouvernement :

- 1. D'élaborer un programme d'accès public à la psychothérapie;*
- 2. De favoriser la migration de la main-d'œuvre en psychothérapie du privé vers le public, à l'aide d'incitatifs financiers et en y créant des postes à temps plein, afin de garantir un accès équitable à tous les citoyens québécois;*
- 3. D'adopter une approche durable en santé mentale visant la diminution du fardeau social et économique à long terme, et ce, moyennant d'importants investissements qui bénéficieront aux générations futures;*
- 4. De considérer la possibilité de rémunération de l'internat en psychologie comme un facteur de rétention des finissants en psychologie dans le réseau public.*

Avec cette nouvelle mesure qui permettra d'orienter les patients vers des soins de psychothérapie accessibles, le Québec rejoint plusieurs pays tels la Grande-Bretagne et l'Australie, où des résultats probants ont été observés en termes d'efficacité et de rentabilité par l'instauration de programmes de psychothérapie publics.

La relève médicale de la province pourra ainsi compter sur ce nouvel outil dans la prise en charge de ses patients afin de leur offrir les meilleurs soins possible. Les étudiants en médecine désirent collaborer avec les autres professionnels de la santé et le gouvernement afin que ce programme soit mis en place dans les plus brefs délais.

Lien vers le mémoire de la FMEQ sur l'accès à la psychothérapie:  
[http://www.fmeq.ca/wp-content/uploads/2016/07/M%C3%A9moire-FMEQ\\_Psychoth%C3%A9rapie.pdf](http://www.fmeq.ca/wp-content/uploads/2016/07/M%C3%A9moire-FMEQ_Psychoth%C3%A9rapie.pdf)

### **À propos de la Fédération médicale étudiante du Québec**

Fondée en 1974, la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ) a toujours eu comme mission première de réunir les quatre facultés de médecine du Québec (Université Laval, Université McGill, Université de Sherbrooke et Université de Montréal) de telle sorte à promouvoir et à défendre les intérêts collectifs spécifiques aux étudiants et étudiantes en médecine du Québec en matière pédagogique, politique et sociale. Elle représente l'ensemble des 4200 étudiants en médecine du Québec.